



C. SCIT 2472
01

Le 8 octobre 1999

Madame,
Monsieur,

Conformément à une décision prise par le Comité permanent des techniques de l'information, au cours de la troisième session de son comité plénier, qui s'est tenue en juin 1999 (voir le paragraphe 11 du document SCIT/3/4), j'ai le plaisir de vous envoyer ci-joint un résumé du projet du plan d'exécution du plan stratégique du SCIT concernant les techniques de l'information. La version complète de ce document vous a été adressée, en anglais, avec la circulaire SCIT 2469, en date du 24 septembre 1999. La version définitive du plan devrait être approuvée par le SCIT plénier au cours de sa quatrième session, qui se tiendra du 6 au 10 décembre 1999.

La plupart des projets décrits dans le document ont été examinés et approuvés par le SCIT plénier ou incorporés dans le projet de programme et budget pour le prochain exercice biennal (document A/34/2, qui peut être consulté sur le site Web de l'OMPI). Compte tenu des ressources limitées affectées aux projets en matière de techniques de l'information, il est primordial de se prononcer sur la façon de choisir des "projets prioritaires" à la quatrième session. À cet égard, le Bureau international vous saurait gré de lui adresser vos suggestions en ce qui concerne les critères devant présider au choix des projets prioritaires. Toute autre observation en la matière sera aussi la bienvenue.

Veillez adresser vos observations sur le projet de plan au Bureau international au plus tard le 30 octobre 1999, par courrier électronique, à l'adresse : scit.mél@wipo.int, en indiquant le numéro de la présente circulaire.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'K.-P. Wittig', is positioned above the printed name and title.

K.-P. Wittig
Directeur adjoint
du Département des services
d'information interoffices